



La Commune PEZENS pratique une gestion  
raisonnée de ses espaces verts : diversification  
de la faune, de la flore, des insectes, meilleure  
pollinisation

# TONTE raisonnée Nature préservée

Les espaces verts communaux sont **gérés et tondus** de  
façon à **préserver l'environnement** et favoriser le  
maintien de la **BIODIVERSITE** existante

